

Annexe II

N° 0201/9549

*Secrétariat du Cabinet
Hôtel du gouvernement
Bangkok 10300*

Le 28 juillet E.B. 2537 (1994)

*Objet Création du Comité d'approbation des investissements en vertu de
l'Accord pour la promotion et la protection des investissements,
intervenu entre la Thaïlande et d'autres pays*

Adressée au Ministre des Affaires étrangères

*Référence Note n° 0504/45710 du ministère des Affaires étrangères, datée du 7
juillet E.B. 2537 (1994)*

La présente note se rapporte à la proposition du ministère des Affaires étrangères concernant la création du Comité d'approbation des investissements en vertu de l'Accord pour la promotion et la protection des investissements, intervenu entre la Thaïlande et d'autres pays, soumis au Cabinet pour considération et approbation.

Dans sa décision du 26 juillet E.B. 2537 (1994), le Cabinet approuve la création du Comité en question, selon la proposition du ministère des Affaires étrangères.

La présente confirme les faits cités plus hauts, qui ont également été communiqués au ministère des Finances et au Bureau du budget, pour information.

signature

*Pour le secrétaire général,
le sous-secrétaire général,
(M. Nopadol Hengjaroen)*